

Projet d'école 2024 - 2028

Ecole Georges BIZET



Projet d'Ecole 2024 - 2028

AXE 1 : Accompagner chaque élève dans son développement et assurer la continuité des apprentissages

Objectifs	Objectifs opérationnels et types d'actions à mener	Indicateurs
Objectif 1.1 : Amener l'élève au maximum de ses potentialités en améliorant les items prédictifs de réussite scolaire et en particulier : -Améliorer les compétences des élèves pour manipuler des phonèmes (GS, CP) -Améliorer la capacité des élèves à lire à voix haute -Renforcer les compétences lexicales -Développer les compétences en résolution de problèmes -Développer les compétences de mémorisation des faits numériques et des procédures -Renforcer les compétences en calcul	-Mettre en œuvre des projets visant à améliorer les capacités d'expression orale des élèves : AAEH, auteurs à la BCD, kamishibai, Printemps des Poètes, Journée de la francophonie... -Former les enseignants à l'enseignement du lexique, de la conscience phonologique et de la lecture -Mettre en œuvre une réflexion d'équipe sur la résolution de problème et la progressivité de cet apprentissage sur la scolarité de l'élève -Harmoniser les techniques opératoires du cycle 2 au cycle 3.	-Nombre de projets menés -Résultats des élèves aux évaluations nationales CP, CE1, CM1 et 6^{ème} sur ces items -Nombre d'enseignants ayant suivi des formations sur les thèmes concernés -Réalisation des progressions prévues -Mise en œuvre de l'harmonisation des techniques opératoires

Projet d'Ecole 2024 - 2028

AXE 1 : Accompagner chaque élève dans son développement et assurer la continuité des apprentissages

Objectifs	Objectifs opérationnels et types d'actions à mener	Indicateurs
Objectif 1.2 : Mettre en œuvre l'école inclusive	-Formation des enseignants sur l'accueil des EBEP -Organiser des échanges de pratiques entre enseignants sur la prise en charge des EBEP. -Collaborer avec le pôle ressources (EREI et psychologue) pour aider les enseignants à monter en compétence dans l'accueil des EBEP -Equiper l'école en matériel spécialisé pour les EBEP (mobilier, jeux éducatifs, matériel de manipulation...)	-Nombre d'enseignants formés sur ce thème. -Mise en œuvre de temps d'échange entre enseignants sur la prise en charge des EBEP. -Nombre d'élèves accompagnés avec l'aide du pôle ressources. -Quantité de matériel spécialisé acquis et fréquence d'utilisation.

Projet d'Ecole 2024 - 2028

AXE 1 : Accompagner chaque élève dans son développement et assurer la continuité des apprentissages

Objectifs	Objectifs opérationnels et types d'actions à mener	Indicateurs
Objectif 1.3 : Amener chaque enfant à construire son projet d'élève et l'accompagner dans son parcours linguistique	-Accompagner la construction du projet de chaque élève en favorisant la pédagogie de projet (confiance en soi, sentiment de compétence, motivation) -Collaborer avec les Associations de Parents d'Elèves (APE) pour mettre en œuvre des actions en lien avec le projet de l'élève (Forum des métiers, etc.) -Mettre en œuvre des projets communs entre Professeurs des Ecoles (PE) et Enseignant Mis A Disposition (EMAD) -Mettre en œuvre divers projets valorisant la pratique des LVE : Journée et semaine de la langue arabe ; Mai des langues... -Faire vivre la section internationale arabe (projets spécifiques, partenariats...)	-Evaluation de l'évolution des pratiques enseignantes lors des visites IEN, CPC et direction -Nombre de projets mis en place en collaboration avec les APE sur ce thème -Nombre d'enseignants ayant participé à des formations sur l'enseignement de la langue anglaise. -Nombre de projets collaboratifs entre PE et EMAD. -Nombre de projets sur le thème des langues -Nombre d'inscrits en Section Internationale et progression entre groupes de langues -Nombre de projets organisés par les EMAD enseignant en Section Internationale -Résultats de l'évaluation CM2 en langue arabe.

Projet d'Ecole 2024 - 2028

AXE 1 : Accompagner chaque élève dans son développement et assurer la continuité des apprentissages

Objectifs	Objectifs opérationnels et types d'actions à mener	Indicateurs
Objectif 1.4 : Améliorer la continuité des apprentissages en développant les liaisons inter-cycles	-Liaison GS-CP : *Favoriser les échanges entre élèves des classes de GS et CP (lecture d'albums à voix haute...) *Collaborer et coopérer en EPS, mise en œuvre de projets communs *Systématiser la passation collaborative des évaluations nationales de CP (en binômes enseignants de GS et de CP) -Liaison CM2-6^{ème} : *Poursuivre la liaison existante CM2/6^{ème} pour l'accueil des CM2 au collège (journée d'intégration, transmissions) *Participation des enseignants de cycle 3 aux commissions mises en place par le CEC *Envisager des « jumelages » entre classes de CM2 et de 6^{ème} *Travailler, en lien avec les enseignants et la direction du collège, à des progressions communes.	-Nombre d'événements organisés en commun entre GS et CP (lecture, EPS...) -Nombre de binômes d'enseignants de GS et de CP ayant effectivement fait passer les évaluations en commun -Participation des classes à la journée d'intégration et efficience de la liaison (suivi EBEP...) -Nombre d'enseignants de CM participant à une commission -Nombre de classes « jumelées » -Nombre de disciplines dans lesquelles des progressions communes existent

4. Projet d'Ecole 2024 - 2028

AXE 2 : Mettre en synergie toutes les ressources humaines de l'école

Objectifs	Objectifs opérationnels et types d'actions à mener	Indicateurs
Objectif 2.1 : Poursuivre la montée en compétence des enseignants	-Développer le travail en équipe (dans le niveau, dans le cycle, inter-cycles, PE-EMAD), partager les bonnes pratiques, développer l'intelligence collective -Adapter le plan de formation aux besoins de l'équipe (missions IEN, animations pédagogiques, PFCP : usages pédagogiques des outils numériques ; enseignement du lexique et de la production d'écrits ; gestion de l'hétérogénéité ; enseignement explicite...)	-Nombre de réunions : *de niveaux *de cycle *entre PE et EMAD et nombre de projets communs réalisés. -Nombre d'heures de formation des enseignants -Résultats des évaluations nationales

4. Projet d'Ecole 2024 - 2028

AXE 2 : Mettre en synergie toutes les ressources humaines de l'école

Objectifs	Objectifs opérationnels et types d'actions à mener	Indicateurs
Objectif 2.2 : Développer la collaboration avec les familles	-Développer les liens familles / école (café des parents, notamment en PS) -Collaborer avec les parents, notamment dans le domaine linguistique et sur les projets proposés par les APE (forum métiers, hygiène bucco-dentaire...) -Communiquer sur l'EFE, sur la section internationale et les parcours -Développer et faire vivre le site internet de l'école	-Nombre d'événements organisés dans l'école avec présence des parents -Nombre d'activités proposées par les APE -Implication des parents dans l'organisation d'événements (fête de fin d'année...) -Implication des parents dans l'accompagnement des sorties scolaires -Indicateur de satisfaction ou d'insatisfaction des parents (nombre d'emails, sondages, questions soulevées au conseil d'école...) -Nombre de réunions parents/enseignants par an -Nombre d'articles publiés sur le site par an.

4. Projet d'Ecole 2024 - 2028

AXE 2 : Mettre en synergie toutes les ressources humaines de l'école

Objectifs	Objectifs opérationnels et types d'actions à mener	Indicateurs
Objectif 2.3 : Renforcer les relations entre les élèves et l'école et entre élèves	-Développer les échanges entre pairs (messages clairs, communication non violente) -Développer la confiance des élèves en l'école et donner du sens aux apprentissages (focus sur les procédures, pédagogie explicite et pédagogie de projet) -Favoriser l'inclusion scolaire -Poursuivre et développer les actions des élèves délégués	-Nombre de classes formant les élèves à la communication non violente -Nombre de projets interclasses (chorale d'école, USEP, projets AEFE ou de zone...) -Evaluation de la pédagogie explicite des enseignants lors des visites IEN, CPC et direction -Taux de participation des élèves aux événements organisés par leur classe ou par l'école -Taux de participation des élèves à besoins particuliers dans les événements de l'école -Nombre de conseils de délégués

4. Projet d'Ecole 2024 - 2028

AXE 3 : Qualité de vie et bien-être à l'école (climat scolaire)

Objectifs	Actions à mener	Indicateurs
Objectif 3.1 : développer le bien-être à l'école	-Améliorer les conditions matérielles, l'ambiance de travail, la collaboration d'équipe, la communication -Aménager la cour pour favoriser la réduction des incivilités : coins jeux, règlements des cours... -Poursuivre l'aménagement des classes et réaliser les travaux d'amélioration prévus pour l'école	-Nombre de réalisations concrètes en termes mobiliers et immobiliers (travaux) -Nombre de commissions cantine -Mise en œuvre des règlements de cours
Objectif 3.2 : lutter contre le harcèlement et toutes les formes d'incivilités	-Mettre en place des actions de prévention à destination des élèves, des parents, des enseignants, des ASEM, des assistantes administratives et de la direction : *sensibilisation par l'EMI *formation des personnels au programme pHARe *organisation de conférences par les APE sur ce thème *organisation d'ateliers dans les classes (définition des termes clés, activités de sensibilisation, recours à des intervenants spécialisés...)	-Nombre d'actions de sensibilisation contre le harcèlement : projets en classes, célébration de la journée contre le harcèlement, conférences... -Nombre d'incivilités recensées par an -Nombre d'élèves pris en charge à l'infirmerie suite à des incidents ou incivilités -Nombre de professionnels formés sur ces thèmes

4. Projet d'Ecole 2024 - 2028

AXE 3 : Qualité de vie et bien-être à l'école (climat scolaire)

Objectifs	Actions à mener	Indicateurs
Objectif 3.3 : poursuivre et développer les partenariats	-Poursuivre et développer les projets en partenariat avec l'USEP et le collège et le lycée Lyautey -Mettre en place des partenariats avec des écoles du pôle, les Collèges Lyautey et Anatole France, la Fondation Lyautey, des écoles locales ou de la zone panarabe...	-Nombre de projets initiés et aboutis -Nombre de partenariats mis en place